

ALIZÉ

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

€ COÛT

GRATUIT (Pris en charge à 100% par la CCI)



CONTACT

Martine CAQUINEAU

05 55 18 05 56

mcaquineau@correze.cci.fr



OBJECTIFS

Vous avez un projet de développement avec créations d'emplois ?

Bénéficiez de deux accompagnements en un seul dispositif :

1. Appui financier sous forme d'avance remboursable
2. Appui en compétences réalisé par des chefs d'entreprises locaux en fonction de vos besoins

ALIZE (Actions Locales Interentreprises en Zones d'Emplois) : un sérieux coup d'accélérateur pour votre projet.



PUBLIC

Toute entreprise industrielle, des services à l'industrie et les reprises d'entreprises à fort potentiel, sous conditions.



PRESTATIONS

Appui en compétences

En fonction des choix que vous formulez, un chef d'entreprise, un cadre ou un technicien expert intervient sous forme de séances de travail dans votre entreprise : réflexion et analyse de projet, RH, gestion-finance, études commerciales et marketing, organisation de la production, qualité, sécurité, environnement, logistique, export, achats...

Appui financier

Une aide financière peut vous être octroyée sous forme d'avance remboursable sur trois ans maximum (avec différé de 6 mois) à taux 0 %.



MODALITÉS PRATIQUES

Elaboration de la demande de financement avec votre conseiller CCI.

Présentation du dossier en comité d'agrément composé de chefs d'entreprises locaux.

Versement du montant de l'avance remboursable.

Mise en place de l'appui en compétences (2 à 3 jours d'intervention sur 12 à 18 mois).



LES +

- Confidentialité
- Rapidité
- Regard extérieur
- Apport en compétences gratuit
- Mises en relation et échanges avec des chefs d'entreprises